Parliamentarians *for Global Action*
Parlamentarios para la Acción Global
Action Mondiale des Parlementaires
برلمانيون من أجل التحرك العالمي

Plateforme mondiale des parlementaires pour l'abolition de la peine de mort

CONTEXTE ET FONDEMENTS

L'Action mondiale des parlementaires (PGA) est un réseau de plus de 1300 membres issus de 143 Parlements à travers le monde qui œuvrent à titre personnel et dans le cadre de leur mandat pour la justice internationale, l'Etat de droit, la démocratie et les droits humains. C'est dans ce cadre qu'en 2013 PGA a créé la première Plateforme mondiale des parlementaires pour l'abolition de la peine de mort.

Nous sommes aujourd'hui à un moment clef du mouvement vers l'abolition de la peine de mort. Alors qu'une majorité d'Etats ont adopté des positions abolitionnistes (*de jure* ou de *de facto*) et que le nombre d'exécutions a diminué, 64 Etats appliquent toujours la peine capitale et au moins 137 personnes ont été exécutées dans ces pays en 2015. La majorité de ces Etats se trouvent en Afrique, en Asie, aux Caraïbes et au Moyen-Orient. Il existe par ailleurs une tendance au sein des pays qui bénéficiaient jusque-là d'un moratorium *de facto* de rétablir l'usage de la peine de mort (ex. : Pakistan, Jordanie) ou à élargir la portée des crimes passibles de la peine de mort (ex. : Ouganda, Nigéria). A travers la rédaction de législations et la discussion des politiques nationales, les parlementaires ont un rôle crucial à jouer afin de limiter, puis abolir la peine capitale. De plus, l'engagement des parlementaires dans les débats publics peut favoriser, à long terme, un changement de l'opinion publique au sujet de l'inefficacité de la peine capitale et des alternatives possibles.

METHODOLOGIE

PGA utilise une technique de plaidoyer *peer-to-peer*, de parlementaire à parlementaire, afin de créer un engagement multi-partisan vis-à-vis des parties intéressées en faveur de leur compréhension des idées reçues sur la peine de mort et sur son inefficacité en termes de justice et d'effet dissuasif. PGA offre également une assistance technique et coordonne des activités visant à renforcer la volonté politique afin que les initiatives parlementaires et réformes législatives soient en mesure de surmonter les obstacles bloquant le processus d'abolition. Les activités et initiatives sont adaptées à chaque situation et structurées de sorte à décloisonner les niveaux national et international.

La Plateforme de PGA tâche également d'obtenir la ratification des normes internationales prohibant la peine capitale, notamment le Second Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur un moratoire sur la peine de mort.

OBJECTIFS

Une culture partagée de l'Etat de droit et des droits humains, où la peine de mort n'a pas sa place et où la justice est distincte de la vengeance.
Contribution à l'abolition de la peine de mort à travers le monde et à l'émergence d'une norme de droit international prohibant la peine capitale grâce à :

- Une volonté politique accrue d'abolir la peine de mort et de garantir le droit à la vie ;
- Une réforme efficace des systèmes juridiques nationaux (y compris la Constitution) abolissant la peine capitale ou établissant un moratorium, notamment par des étapes intermédiaires telles que la réduction du nombre de crimes passibles de la peine de mort ;

- La garantie des standards minimums d'application de la peine capitale, notamment la suppression des dispositions prévoyant la peine de mort comme peine obligatoire ;
- De nouvelles ratifications du Second Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques afin que la peine de mort soit un jour illégale au regard du droit internationale et reconnue comme un traitement cruel, inhumain et dégradant ; et
- Le soutien à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur un moratoire sur la peine de mort.

A. CONTRIBUTIONS DE PGA A L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Depuis la création de la Plateforme, les membres de PGA ont directement contribué à des actions en faveur de l'abolition de la peine de mort à travers le monde.

- Au **Pakistan**, l'Honorable Naveed Qamar, qui est membre du comité exécutif de PGA, a été en avril 2016 à l'initiative en commission parlementaire d'un amendement à un texte contre le viol modifiant la peine d'une peine de mort obligatoire à une peine de mort à la discrétion du juge.
- En **Malaysie**, PGA a organisé deux consultations parlementaires en 2015, au cours desquels trois ministres, dont deux membres de PGA (les Ministres de la Justice et du Tourisme) se sont engagés publiquement à abolir la peine de mort obligatoire pour les crimes relatifs à la drogue et à introduire des réformes légales en ce sens. PGA a offert son soutien technique à un projet de loi du gouvernement abolissant l'aspect obligatoire de la peine capitale pour les crimes liés aux drogues, qui sera présenté au Parlement en 2016. En mars 2016, PGA a tenu une conférence de presse afin de dénoncer les exécutions au secret par pendaison de trois individus. Dans son rapport sur le Plaidoyer de l'Australie pour l'abolition de la peine de mort, le Comité interministériel australien aux des Affaires étrangères, de la Défense et du Commerce a loué les efforts de PGA en Malaysie et dans la région indopacifique : « *en novembre, le support de PGA a permis la tenue d'un atelier à Kuala Lumpur à l'attention de parlementaires. C'est à cet évènement que le Ministre de la Justice malaysien a annoncé que le gouvernement avait l'intention de supprimer le caractère obligatoire de la peine de mort pour certaines catégories d'infractions. Nous accueillons ce développement comme quelque chose de tangible et très positif pour notre région* ».
- Les 24-25 février 2016, PGA a organisé en **Indonésie** des Consultations sur la peine de mort, à l'occasion de la révision du Code pénal indonésien. Cet évènement a permis de rassembler des parlementaires et des représentants de l'Etat afin de discuter de l'introduction de garanties limitant l'application de la peine capitale, notamment dans le cadre de la réforme du droit pénal qui est menée par Dr Aziz Syamsuddin, député, ancien Président de la Commission III aux affaires juridiques et membre de PGA.
- Le 4 mars 2016, PGA a organisé au sein du Parlement du Ghana, à Accra, un Séminaire de renforcement des capacités de parlementaires africains sur la question des mariages précoces et forcés auquel des membres des parlements du **Ghana, Zimbabwe et Tanzanie** ont participé. Le Président de la Commission parlementaire ghanéenne aux affaires constitutionnelles, légales et parlementaires est apparu comme un solide soutien à une proposition de résolution bipartisane appelant le Gouvernement à soumettre un projet de loi abolissant la peine de mort au Parlement. Un membre de PGA tanzanien a également accepté de faire une proposition de loi d'abolition de la peine capitale par des amendements au Code pénal.
- PGA a soutenu le processus d'abolition de la peine capitale en **Ouganda** depuis que ce dernier a été lancé par deux de ses membres à l'occasion de l'introduction d'une proposition de loi au Parlement en 2013. Le texte, adopté en première lecture, a été présenté par les Honorables Fox Odoi et Alice Alaso à la commission aux affaires juridiques le 6 avril 2016, et soutenu par un document de l'Honorable Mark Pritchard (membre de PGA du Royaume-Uni). En partie grâce aux actions ciblées de PGA dans la région, la proposition de loi a été accueillie positivement par les parlementaires. PGA a également été invité à participer à la rédaction d'un rapport alternatif sur la peine de mort en Ouganda dans le cadre du second Examen périodique universel du pays, qui se tiendra le 3 novembre 2016 pendant la 26ème session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.
- Des membres de PGA ont également contribué de manière significative à l'abolition de la peine de mort au **Suriname** et en **Côte d'Ivoire**, deux pays qui ont supprimé la peine capitale de leur droit pénal

respectif. Au Suriname, cette réforme a été proposée par des membres de PGA, qui ont facilité l'obtention d'un vote unanime et bipartisan de la réforme du Code pénal le 4 mars 2015.

- PGA a sensibilisé des parlementaires du **Togo** et de la **Côte d'Ivoire** sur la ratification du Second Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, que le Togo a ensuite ratifié en 2015.
- Grâce à des échanges entre pairs, des parlementaires de **Tunisie** ont été sensibilisés à la question de l'abolition de la peine de mort, en particulier dans le contexte de la lutte contre le terrorisme.
- Pour plus d'informations, veuillez vous rendre sur notre site web : http://www.pgaction.org/campaigns/abolition-of-the-death-penalty.html (en anglais).

B. PAYS CIBLES (*liste non exhaustive*)

Tous les membres de PGA peuvent rejoindre la ***Plateforme mondiale des parlementaires pour l'abolition de la peine de mort***, et ainsi bénéficier de l'assistance technique (renforcement des capacités) et l'expertise en matière de plaidoyer de PGA.

Les pays suivants font parties de nos ***Campagnes ciblées*** :
Afrique : Cameroun, Côte d'Ivoire (Protocole facultatif au PIDCP), Guinée, Ghana, Mali, Ouganda, République Démocratique du Congo, Tanzanie, Tchad.
Afrique du Nord et Moyen Orient : Bahrein, Jordanie, Irak, Liban, Maroc, Yémen.
Asie : Bangladesh, Corée du Sud Indonésie, Japon, Malaysie, et Pakistan.
Amériques : Etats-Unis, Jamaïque, Trinidad-and-Tobago.

C. EVENEMENT ET ACTIONS DE 2015 - 2016

4 mars 2016 : PGA a organisé avec le Parlement du Ghana une table-ronde sur l'abolition de la peine de mort, sous l'égide des membres de PGA, **les Honorables Irene Naa Torshie Addo** et **Hon. Ursula Owufu-Ekuful**, qui est également Membre du Conseil de PGA. Des experts de la société civile, des représentants du Gouvernement, du pouvoir judiciaire et des professions juridiques se sont joints à des parlementaires du Ghana, de la Tanzanie et du Zimbabwe, ainsi que des membres du réseau mondial de PGA, afin d'ouvrir un dialogue sur la peine de mort et partager leurs expériences et questions vis à-vis de cette problématique importante.

24-25 février 2016 : PGA a organisé plusieurs consultations sur la peine de mort à Jakarta, en Indonésie. La délégation de PGA était menée par l'**Honorable Aziz Syamsuddin** et avait pour objectif de créer un dialogue sur l'abolition de la peine capitale et un soutien pour de futures actions en ce sens. A la suite de ces discussions, des membres de la société civile, des autorités nationales, et de la communauté diplomatique sont tombé en accord sur l'importance du respect des droits humains et de l'Etat de droit dans l'approche de la question de l'abolition de la peine de mort. De plus, des parlementaires ont exprimé leur volonté de voir l'Indonésie avancer vers l'abolition et ont identifié quelques modifications du Code pénal comme point de départ à la réduction de son application.

16-17 novembre 2015 : PGA a organisé en Malaysie des tables-rondes et consultations parlementaires sur l'abolition du caractère obligatoire de la peine capitale, durant lesquelles tous les parlementaires présents ont apporté leur soutien au processus d'abolition de la peine de mort. **L'Honorable Nancy Shukri**, membre de PGA et Ministre de la Justice, s'est engagée durant cet évènement à proposer en 2016 une loi abolissant le caractère obligatoire de la peine de mort pour les crimes liés aux drogues.

7 octobre 2015 : PGA a organisé des tables-rondes et consultations parlementaires sur l'abolition de la peine de mort en Ouganda, durant lesquelles tous les parlementaires présents ont exprimé leur soutien à cette initiative. Depuis, grâce à l'initiative de **l'Honorable Rebecca Kadaga**, Présidente du Parlement et membre de PGA, une loi abolissant la peine capitale a été adoptée en session plénière et envoyée à la commission compétente pour examen.

10-13 juin 2015 : Mission parlementaire en Malaysie, à l'occasion de la Conférence régionale sur l'abolition de la peine de mort organisée par Ensemble contre la peine de mort (ECPM) à Kuala Lumpur.

3-4 mai 2015 : le 3 mai, PGA a organisé une table-ronde sur l'abolition de la peine de mort en Tanzanie et en Ouganda à Dar es Salaam, avec la participation de parlementaires des deux pays ainsi que des experts, des représentants des Gouvernements, des organisations non gouvernementales et autres parties intéressées. De plus, le 4 mai, la délégation de PGA a participé à une série de rencontres bilatérales institutionnelles et informelles avec des représentants du Gouvernement, du pouvoir judiciaire, de la société civile et de la communauté diplomatique.

10 avril 2015 : Participation et intervention d'une délégation de PGA à un groupe de travail parlementaire sur l'abolition de la peine de mort en Tunisie, organisé par Ensemble contre la peine de mort à Tunis.

Pour plus d'information sur la Plateforme, veuillez contacter :

Marion Chahuneau, Programme Officer (La Haye)
E: marion.chahuneau@pgaction.org | T: +31 70 360 4433
Holly Sarkissian, Senior Development Officer (New York)
E: holly.sarkissian@pgaction.org | T: +1 646 762-7313